

Médiation : est-ce pour vous ?

Faites le test ci-dessous pour savoir si la médiation est adaptée dans votre cas précis

Je souhaite avoir recours à la médiation car :

- Je vois des possibilités de solutions raisonnables oui non
- Je crois à une solution moins risquée et meilleure qu'une décision imposée de l'extérieur oui non
- Je recherche une solution qui puisse être durable oui non
- Je voudrais rapidement commencer à y travailler oui non
- Je dois conserver des relations avec l'autre oui non
- Je crois que des ressentiments dans la relation amplifient les problèmes oui non
- J'ai besoin de m'expliquer et de me faire entendre oui non
- Je veux que l'autre parle, s'explique et me dise au fond ce qu'il pense ou veut oui non
- J'ai besoin que l'autre me reconnaisse et comprenne mes raisons oui non
- J'aimerais garder le contrôle de la situation et ne pas m'en remettre à une autorité extérieure oui non
- Autres motifs

Je ne souhaite pas recourir à la médiation car :

- Il est très important que le tribunal juge l'affaire oui non
- Il ne s'agit que d'une affaire de règles : c'est à l'autorité de les faire respecter oui non
- Il est trop tard et je n'ai plus envie de chercher une solution acceptable oui non
- Il y a déjà eu une ou plusieurs tentatives de discussion et je ne veux pas essayer de nouveau oui non
- Je ne veux plus rencontrer l'autre ni échanger sur quoi que ce soit avec lui oui non
- Je ne veux pas parler à un tiers extérieur de ce qui est arrivé et que l'autre sait bien oui non
- Un tiers extérieur ne peut pas comprendre oui non
- J'ai l'impression qu'on a tout essayé et qu'il n'y a aucune issue acceptable ni par l'autre ni par moi oui non
- Compte-tenu de la personnalité de la / des personne(s) en face, cela est inutile oui non
- Je ne veux pas discuter, je n'ai aucune explication à donner ou à recevoir oui non
- Autres motifs

TOTAL des « oui » :

TOTAL des « non » :

Ce tableau est issu de l'ouvrage « Guide pratique de l'utilisateur de la médiation dans l'entreprise » écrit par Jacques SALZER, Michel FEFEU et Jean-Paul SAUBESTY